



Désaccord sur le lieu de transmission

Par **debby**, le **15/09/2011 à 16:41**

Bonjour,

je suis avec mon ami depuis bientôt 3 ans et nous vivons en Gironde. Mon conjoint a un enfant de 4 ans avec une autre femme qui vit dans les Landes. Lors de leur séparation et de la décision de justice, ils vivaient tous les deux dans les landes. Mon ami a cherché à trouver un arrangement lorsqu'il a décidé de revenir dans son département de départ (la Gironde). Mais la mère de son fils lui a rétorqué qu'il avait décidé de quitter les landes et qu'elle n'avait pas à subir ces choix. Mon ami a accepté tant bien que mal sa réponse. Et nous avons commencé à faire les allers-retour un W-E sur 2 soit environ 800 km par week end de garde. Mais depuis deux mois elle a choisi de déménager ce qui nous rajoute encore des kilomètres et du temps sur la route. nous avons alors cherché à trouver une solution en lui proposant d'aller chercher le petit dans l'ancienne ville où ils habitaient mais elle refuse catégoriquement. Mais nos moyens financiers ont changé depuis le jugement et ces allers-retours deviennent financièrement difficilement supportable.

Il y a t il une solution?

Merci pour votre réponse et je vous prie de m'excuser pour la longueur du texte.

Déb